

Place Rouppe : La Platform Pentagone rappelle son opposition A? tout nouveau parking public dans le centre-ville

Les parkings, Comme Chez Soi dans le Pentagone
apaisA? ?



DA?cembre 2014 – Affiche contre le projet de parking souterrain sous
la place Rouppe

Alors qua?on pouvait penser les projets de
nouveaux parkings publics dans le Pentagone
dA?finitivement enterrA?s, notamment aprA?s les
dA?clarations de la?ex bourgmestre Yvan Mayeur
en 2016 (faisant suite A? la?importante
mobilisation citoyenne contre le projet de
parking place du Jeu de Balle), voilA? que

(re)surgit une demande de permis pour un parking de 200 places A l'angle de la place Rouppe et de la rue Van Hellemont.

Ce projet de parking, développé par un promoteur privé (Rouppe Property 1 S.P.R.L.), prendrait place sous des immeubles de logements étudiants qui seraient construits sur une dent creuse du quartier. L'exploitation du parking serait confiée à la société Q-Park, déjà gestionnaire de plusieurs parkings publics à Bruxelles. La grande majorité des emplacements (180 sur 200) serait destinée à une occupation rotative (typiquement à destination des clients des commerces).

La Platform Pentagone s'oppose, dans sa constitution, opposée aux plan de circulation de la Ville pour le Pentagone ; la création de 4 nouveaux parkings (et l'extension d'un cinquième), alimentés par le miniring, ne pouvant qu'engendrer un trafic automobile insupportable pour les habitants et les commerçants des quartiers situés à aux marges du piétonnier.

Ces projets de parkings étant d'autant plus absurdes que l'offre de stationnement public dans le Pentagone est surabondante et à mille lieues d'être saturée. Cette situation doit être actée par la Ville de Bruxelles, en collaboration avec l'Agence régionale bruxelloise du stationnement, afin de permettre de confronter les projets de parkings aux objectifs régionaux de limitation du nombre global d'emplacements.

Plusieurs quartiers, principalement à l'ouest

du Pentagone, subissent déjà de très importantes nuisances (bruit, pollution) dues à l'accroissement du trafic automobile et de la congestion causée par le plan de circulation de la Ville. Quand on sait l'effet d'aspiration du trafic qu'ont les parkings, les habitants du quartier Rouppe peuvent légitimement craindre pour leur qualité de vie si le projet devait être accepté. Le rapport d'incidences qui accompagne la demande de permis évalue ainsi l'augmentation du trafic à 100 véhicules par heure à la pointe du soir : les habitants des rues de Tournai, Van Hellemont et Philippe de Champagne seraient les plus impactés. Pour les habitants de la rue Philippe de Champagne il s'agirait même d'une double peine puisque cette artère a déjà subi une dépiétonnisation dans le cadre du plan de circulation.

La Ville de Bruxelles ne peut ignorer les effets néfastes de la création d'emplacements de parkings supplémentaires. Si elle n'est pas officiellement à l'initiative du projet, la Ville le soutient, comme le souligne le rapport d'incidences : Il n'y a pas de convention liant le Demandeur à la Ville de Bruxelles. La Ville a néanmoins été informée du projet et le soutient. Elle en a tenu compte lors de l'abandon du projet de parking sous la place. La Ville de Bruxelles voit en effet dans ce projet, développé par un promoteur privé en dehors de l'espace public, une alternative au projet de construction d'un parking sous la place qui avait suscité en son temps une vive opposition des riverains en raison des

perturbations qui seraient engendrées par son creusement sous un espace public. A (annexe 01 du rapport d'incidences, p. 1).

C'est oublier que l'opposition des riverains et des associations ne se limitait pas aux nuisances du chantier mais aussi, et surtout, aux nuisances d'un trafic automobile dopé par la présence d'un parking !

La Platform Pentagone demande donc que ce projet de parking soit refusé par la commission de concertation et que la Ville de Bruxelles élabore un plan de mobilité sans minirig ni nouveau parking, en suivant les procédures : étude des incidences et enquête publique. La mobilité vers et dans le centre-ville (de même que dans l'ensemble de la Région) doit donner la priorité aux piétons, cyclistes et usagers des transports en commun. Construire un nouveau parking (qui plus est à 250m seulement de la station Anneessens desservie par deux lignes de tram très performantes) irait à l'encontre de cet objectif pourtant inscrit noir sur blanc dans les intentions de la Ville de Bruxelles.

Si l'objectif de la Ville de Bruxelles est bien d'améliorer la qualité de l'air, d'agir pour le renforcement du logement abordable et de la qualité de vie, alors il faut agir avec cohérence.